

Assemblée Générale de l'association des membres de l'ordre des palmes académiques du Morbihan
(AMOPA 56) Le samedi 30 avril Océanis à Ploemeur

L'assemblée générale de l'AMOPA 56 s'est tenue le samedi 30 avril 2016 à l'Océanis de Ploemeur en présence du maire Ronan Loas, vice-président du conseil départemental, madame Favreau, directrice départementale de l'Éducation nationale ayant un empêchement de dernière minute étant excusée.



Après un mot de bienvenue et la présentation de la commune par son maire Ronan Loas, le président de l'AMOPA 56, Alain Houlou a ouvert l'AG en présentant son rapport moral faisant particulièrement état de l'engagement de l'AMOPA dans son rapport à la jeunesse et à la francophonie.

Monsieur Michel Lenormand, secrétaire général a présenté le rapport d'activité de la section avec

quelques points forts :

- Représentation des Palmes académiques lors de cérémonies officielles,
- Organisation de manifestations culturelles et plus particulièrement en 2015, la deuxième édition du salon national des arts-plastiques des palmes académiques au château de l'Hermine à Vannes.
- Actions en faveur de la jeunesse avec les concours de « défense et illustration de la langue française » pour les élèves du CM1 à la terminale. Cette année, en plus des prix départementaux, 2 élèves ont été récompensés par un prix national. Anne Caroline Sauvage, élève du collège ND de Ploemeur a eu le second prix jeune poésie niveau 5è et Constance Boyer de l'école ND de Questembert, le deuxième prix langue française niveau CM.
- Une nouveauté, la création en partenariat avec l'UBS du prix « étudiant remarquable » qui a récompensé Cynthia Gonzales championne du monde de boxe française, étudiante en LEA et le duo Thomas Roger et Frédéric Robic pour leur investissement dans la vie de l'université.
- A cette occasion, le palmarès 2016 a été communiqué par Lucien Callonnec, président du jury :
 - o Prix jeune poésie niveau CM Louise Lefèvre de l'école ND de la Garde de Ploemeur
 - o Prix jeune poésie niveau collège Premier prix à Souci Zoulikha et deuxième prix à Rotru Maxence du collège ND du Pont de Lanester ; Troisième prix à Wright Thaïs du Sacré Cœur de Vannes.
- Premier prix Jeune nouvelle, niveau collège à Guégan Killian du collège Émile Mazé de Guémené/Scorff.
-

Après l'approbation des rapports (unanimité) et le quitus donné au trésorier (unanimité), ont été élus au conseil consultatif départemental 3 candidats : Josette Joubier, Jack Maignan et Grégory Charbonnier. Les deux premiers ont également été élus au bureau de la section (unanimité moins 1 voix)



La matinée c'est terminée par la remise de la médaille de chevalier à Bernard Bideau



et le prix du civisme à l'association des Gabiers d'artimon pour ses actions et ses nombreuses interventions dans les écoles. Après une aubade donnée par les gabiers et le traditionnel pot de l'amitié offert par la municipalité, une trentaine de personnes s'est retrouvée pour partager un repas convivial au Paradou.

